

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 04/06/2021 Dossier complet le : 28/06/2021 N° d'enregistrement : 2021_5463

1. Intitulé du projet

Plate-forme de stockage de bitume de la société Asphaltex Nord au droit du mole 6, sur le territoire du Grand Port Maritime de Dunkerque

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Asphaltex Nord

Nom, prénom et qualité de la personne Stéphane BAKOWSKI

habilitée à représenter la personne morale Directeur d'Agence

RCS / SIRET

7	8	9	9	3	5	8	3	0	0	0	0	2	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Société par Actions Simplifiées (SAS)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	<p>Le projet est soumis à autorisation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour les rubriques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rubrique 4801 : dépôts de matières bitumineuses -> Autorisation ; - rubrique 2910 : chaudière au gaz pour une puissance totale de 3 MW -> Déclaration ; - rubrique 2915 : procédé de chauffage utilisant comme fluide caloporteur des corps organiques combustibles -> Déclaration. <p>Nota : Le site n'est pas classé SEVESO.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Asphaltex souhaite implanter des installations nécessaires au stockage de bitume sur le territoire du Grand Port Maritime de Dunkerque, au droit du mole 6.

Le projet comprendra :

- Un stockage de bitume composé de 3 cuves (21,5 m de diamètre) de 5 500 tonnes sur rétention de 2 mètres de haut ;
- Un circuit de fluide caloporteur de 30 000 L d'huile, composé de 2 chaudières alimentées au gaz naturel (puissance thermique de 1 MW par chaudière) afin de maintenir le bitume liquide ;
- Un quai de chargement et déchargement du bitume ;
- Des bureaux et installations sanitaires ;
- Des voies aménagées pour les camions.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'Asphaltex s'inscrit dans une démarche utile au regard du contexte actuel du secteur du BTP. En effet, ce secteur en essor peine à subvenir aux demandes de création et/ou d'entretien des voiries, en raison d'un manque de ressources en bitume. Ce manque est estimé à 800 000 tonnes en France.

Le projet d'Asphaltex apparaît donc comme un atout stratégique, lui permettant d'acquérir une certaine indépendance et de mieux maîtriser l'approvisionnement des usines d'enrobés ou de fabrication de liants bitumeux. Son implantation permet un accès facilité par la mer et la route.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site comprend un bâtiment composé d'un entrepôt en toit bombé (jumelé avec un entrepôt similaire mitoyen qui est en dehors de l'emprise du site) avec un bâtiment connexe à usage de bureaux et des sanitaires.

Aucune démolition n'est envisagée.

Le site est imperméabilisé sur sa quasi totalité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le stockage de bitume sera approvisionné par voie maritime via le Grand Port Maritime de Dunkerque. Le bitume sera transféré depuis des cargos vers les cuves de stockage du site par un bras de déchargement équipé d'un système d'aspiration afin d'éviter l'émission d'odeurs lors du déchargement.

Les cuves de bitume seront maintenues à une température de 180°C, grâce à un réseau de fluide caloporteur de 30 000 L d'huile associé à deux chaudières alimentées au gaz naturel (puissance thermique de 1 MW par chaudière). Le fluide caloporteur sera utilisé à une température de 200°C.

L'approvisionnement en bitume s'effectuera par bateaux ou péniches d'une capacité de 5 000 à 20 000 tonnes, pour un flux annuel de 100 000 tonnes maximum.

Les bitumes sortiront du dépôt par camions citernes de 30 tonnes de capacité depuis un quai de chargement adapté se trouvant dans l'entrepôt.

L'exploitation du dépôt mobilisera jusqu'à 10 salariés à temps plein et en CDI. Un bâtiment, qui comprend des bureaux, une salle de réunion et des sanitaires est accolé à l'entrepôt.

Les horaires de travail (opérations de chargement/déchargement) sont répartis comme suit : du lundi au vendredi de 5h à 21h, hors jours fériés. Exceptionnellement, une activité le week-end peut être envisagée en cas de nécessité de livraison dès le lundi matin. Cette activité ne dépassera pas 10 week-ends par an.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site sera soumis à autorisation au titre de la réglementation ICPE.

Un permis de construire sera déposé en parallèle de cette demande d'autorisation. Le site Asphaltex étant situé dans un périmètre d'exposition aux risques liés au PPRT de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque, les bâtiments sont soumis à des prescriptions et à des recommandations, respectivement pour le risque de surpression et le risque toxique.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise totale du terrain :	environ 15 000 m ²
Surface imperméabilisée totale :	90 %
Espace vert (herbacé) :	10 %
Hauteur des cuves :	16,5 mètres
Diamètre des cuves :	21,5 mètres

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Extrémité Nord-Ouest du mole 6 du Grand Port Maritime de Dunkerque. Le site sera implanté sur la parcelle cadastrale AD n°67.

D'après le PLU de Dunkerque, le site est implanté sur une zone UIP : zone industrialo-portuaire destinée à accueillir des aménagements portuaires, les équipements nécessaires à l'exercice des missions du GPMD, les établissements industriels et commerciaux, ainsi que les services et bureaux qui leur sont liés (figure 1 et annexe 7).

Coordonnées géographiques¹ Long. 02° 20' 41" E Lat. 51° 02' 48" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux ZNIEEF de type I se trouvent à proximité du site : Dune Clipon à 900 m au Nord et Marais et pelouses sableuses de Fort Mardyck, à 1,1 km au Sud-Ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté préfectoral de protection de biotope n'est recensé dans les 5 km avoisinant le site d'étude.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé sur le territoire du Grand Port Maritime de Dunkerque.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réserve naturelle la plus proche se situe à environ 11 km à l'Est du site et correspond à la Dune Marchant, à Bray Dunes. La commune de Dunkerque n'est pas comprise dans un parc naturel marin ou dans un parc naturel régional.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le Nord, le PPBE des infrastructures routières du réseau national d'échéance 3 a été soumis à consultation jusqu'au 20 juillet 2019. D'après l'arrêté préfectoral correspondant, les cartes de bruit montrent des relevés jusqu'à 70 à 75 décibels en journée au niveau de la chaussée des Darses, la voie d'accès du Mole 6 (voir figure 2).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un périmètre de protection des monuments historiques, comme le montre la figure 3.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est une friche industrielle, imperméabilisé sur quasiment sa totalité. La zone n'est pas considérée comme "zone humide" au sens de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Dunkerque fait l'objet d'un Plan de Prévention pour les Risques d'inondation (Annexe 8). Elle est également soumise à un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) concernant la zone industrialo-portuaire de Dunkerque, approuvé en 2015. La zone d'étude est située dans le périmètre d'exposition aux risques liés à ce PPRT (figure 4).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En attente des résultats de l'étude des sols devant être menée par le GPMD. Le site d'étude n'est pas répertorié dans la base de données BASOL, recensant les sites et sols pollués.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'Agence Régionale de la Santé, aucun captage d'eau potable n'est recensé sur la commune de Dunkerque. Les captage les plus proches de situent à Moulle, à environ 35 km.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas situé dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche correspond aux Dunes de Flandres Maritimes de Bray-Dunes, Leffrinckoucke et Zuydcoote, inscrit par l'arrêté du 25 février 1972 (annexe 9).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux sites Natura 2000 se trouvent à proximité de la zone d'implantation du projet. Le site Natura 2000 le plus proche correspond aux Bacs des Flandres (directives Habitats et Oiseaux), à environ 1 km au Nord du projet. Le second site Natura 2000 est celui des Dunes de la plaine maritime flamande (directive Habitats), à 1,3 km au Nord Est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas situé dans un site classé. Le site classé le plus proche correspond aux Dunes de Flandres Maritimes de Bray-Dunes, Leffrinckoucke, Zuydcoote et Guyvelde, classé par décret le 31 Août 1978 (annexe 10)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera alimenté en eau potable par le réseau communal d'alimentation en eau potable pour un usage principalement sanitaire. Les eaux d'extinction incendie seront prélevées dans le bassin de Freycinet par le quai du Mole 6 au Nord du site, par un point de pompage spécifiquement aménagé à cet effet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou modification des masses d'eaux souterraines n'est envisagé.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain de la parcelle est relativement plat.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas envisagé de faire appel à des ressources naturelles du sol ou du sous sol pour compenser un éventuel déficit de matériaux du terrain.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas dans un espace protégé et il est dans une zone fortement marquée par les activités industrielles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en dehors de toute zone Natura 2000. La plus proche est à 1 km au Nord ; le site n'aura pas d'impacts sur les espèces et habitats.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard de la localisation du site au sein de la zone industrialo-portuaire du GPMD, le projet n'est pas susceptible d'avoir d'incidence sur les zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est quasiment entièrement imperméabilisé. C'est un ancien site industriel, de ce fait, il ne détruira aucun espace naturel, forestier ou agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques principaux liés à l'activité sont les risques d'explosion et d'incendie. Ils seront pris en compte dans le cadre de l'étude de danger du dossier d'autorisation ICPE. Le site n'est pas classé SEVESO.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est soumis aux risques naturels suivants : - Inondation par crue ou submersion marine, - Aléa sismique faible ; - Radon avec un potentiel de catégorie 1/3.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques liés au stockage de bitume seront limités. En outre, une aspiration sera réalisée au niveau des événements des cuves de bitume et des trous d'homme des camions. L'air aspiré transitera par un dispositif de traitement (filtre à charbon actif) avant d'être rejeté dans l'atmosphère. Le risque sanitaire sera faible. Le bruit en limite de site respectera la réglementation en vigueur. Le site n'entraînera pas de rejets d'eau hors eaux pluviales.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera : - La circulation de 10 véhicules légers par jour ; - La circulation de 15 camions citernes par jour en moyenne ; - L'approvisionnement en bitume représentera environ 15 navires par an. Les aménagements de la zone permettront de sécuriser le trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité sera source de bruit due aux opérations de chargement et déchargement de bitume et aux mouvements des poids lourds et véhicules légers sur le site. La vitesse sera limitée à 30km/h sur le site et les moteurs seront à l'arrêt pendant les phases de chargement/déchargement. Le site est à plus de 1km des 1ères zones d'habitations. Une campagne de mesure des niveaux sonores sera réalisée au démarrage de l'activité.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le stockage de bitume et son utilisation peuvent engendrer des vapeurs constituées de COHV et HAP. Une aspiration continue sera réalisée au niveau des événements des cuves de stockage et des trous d'homme des camions-citernes. L'air aspiré transitera par un dispositif de traitement (filtre à charbon actif) avant d'être rejeté dans l'atmosphère.</p> <p>Nota : des scavengers seront utilisés pour neutraliser l'hydrogène sulfuré susceptible de s'accumuler dans le ciel gazeux du camion.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'ensemble du site ne sera pas à l'origine de sources de vibrations caractéristiques.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site sera muni d'éclairages extérieurs.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La chaufferie (2 chaudières alimentées au gaz naturel) sera munie d'une cheminée d'évacuation des gaz de combustion.</p> <p>Le déchargement des bitumes par bateaux et le chargement des camions citernes peut générer des émissions diffuses de vapeurs de bitume.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales ruisselant sur les zones imperméabilisées du terrain seront dirigées vers un réseau d'assainissement relié à un séparateur d'hydrocarbures avant le rejet dans un bassin d'infiltration. Les eaux pluviales recueillies dans l'aire de rétention seront évacuées par refoulement vers ce réseau.</p> <p>Absence de rejets d'eaux de process industriel.</p> <p>Les eaux des sanitaires seront traitées par un dispositif autonome.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun effluent industriel ne sera issu de l'activité.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Déchets non dangereux en provenance des bureaux : ordures ménagères, papiers, cartons...</p> <p>Déchets dangereux : les boues du séparateur d'hydrocarbures, des fluides d'entretien et des fluides hydrauliques. La gestion des déchets sera conforme à la réglementation en vigueur. Chaque type de déchet émis sera identifié et collecté dans des conteneurs spécifiques pour suivre la filière d'élimination adaptée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site n'est pas localisé dans un périmètre de protection de monuments historiques.</p> <p>Le site est compris dans la zone industrialo-portuaire de Dunkerque dans un contexte historiquement marqué par une forte activité industrielle.</p>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est situé dans la zone industrialo-portuaire de Dunkerque, dans un contexte fortement marqué par les activités industrielles.</p> <p>Le site est classé en zone UIP du PLUC de Dunkerque qui correspond à la zone industrialo-portuaire destinée à accueillir des aménagements portuaires, les équipements nécessaires à l'exercice des missions du GPMD, les établissements industriels et commerciaux, ainsi que les services et bureaux qui leur sont liés.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets les plus proches du projet Asphaltex sont décrits ci-après :

- Avis du 16 février 2021 sur l'aménagement de l'écoquartier Basroch sur la commune de Grande-Synthe (59) à la demande de la communauté urbaine de Dunkerque (Nord), à 4,4 km au Sud-Ouest du site d'étude ;
- Avis du 19 janvier 2021 sur l'exploitation d'un éco-site de regroupement, tri et transit de déchets suite à l'augmentation de capacités de certaines activités et à la création de nouvelles activités, société Baudalet environnement (Nord), à 4,8 km au Sud du site d'étude.

Au regard de la localisation de ces projets, les effets cumulés avec le site d'étude sont limités.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Les prescriptions liées à la zone seront respectées (PPRT, servitudes hertziennes,...) ;
- Afin de limiter la dispersion des vapeurs de bitume, un système d'aspiration sera mis en place au niveau des événements des cuves de stockage lors des phases de déchargement des bateaux, ainsi qu'au niveau du trou d'homme des camions citernes lors du chargement du bitume. Les vapeurs ainsi aspirées transiteront par un dispositif de traitement (filtre à charbon actif) avant d'être rejetées dans l'atmosphère.
- La lutte contre l'incendie se fera par un point de pompage d'eau dans le Bassin de Freycinet au niveau du quai du Mole 6, accessible par les véhicules du SDIS ;
- Mise en place de rétentions suffisamment dimensionnées pour éviter les pollutions accidentelles au niveau des cuves de bitume ;
- Vitesse limitée sur le site pour tous les véhicules en transit et arrêt des moteurs lors des opérations de chargement ;
- Campagne de mesures de bruit pour vérifier le respect de la réglementation ;
- Les eaux pluviales ruisselant sur les zones imperméabilisées du terrain seront dirigées vers un réseau dédié, relié à un séparateur d'hydrocarbures avant rejet dans le milieu naturel. Absence de rejet direct dans le milieu naturel ;
- Une attention particulière sera portée sur le tri et la valorisation des déchets générés par le site.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne semble pas devoir faire l'objet d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- La zone d'implantation du projet ne présente pas de sensibilité particulière puisqu'elle se trouve en dehors de tout espace naturel protégé ;
- L'ensemble d'habitations le plus proche du projet est à 1,1 km au Sud du site et l'établissement sensible le plus proche (une école primaire) à 1,5 km au Sud du site ;
- Le projet sera implanté dans le GPMD, dans un contexte historiquement et fortement marqué par des activités industrielles ;
- Le projet sera implanté sur un ancien site industriel en dehors de toute zone d'habitation,
- Le projet prévoit des mesures afin d'éviter tout impact éventuel sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Règlement de la zone UIP Annexe 8 : Descriptif Géorisques de la commune de Dunkerque Annexe 9 : Fiche site inscrit des Dunes des Flandres Maritimes Annexe 10 : Fiche site classé des Dunes des Flandres Maritimes Figure 1 : Extrait du Plan Local d'Urbanisme Figure 2 : Cartographie des bruits Figure 3 : Périmètre de protection historique Figure 4 : Plan de Prévention des Risques Technologiques

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Dunkerque

le, 19/05/2021

Signature

Stephane BAKOWSKI

10